

Eradiquer la grande pauvreté à l'horizon 2030

Déclaration du groupe de la CGT

Cet avis préparé depuis un an se situe dans un contexte de crise sociale, économique et démocratique. Le CESE s'y est inscrit par l'avis Fractures et transitions et un devoir d'exemplarité dans l'écriture et les propositions.

Ce sujet devait s'inscrire dans la lignée des grands avis du CESE qui ont marqué son histoire. Ceux de Joseph Wrésinsky et Geneviève Antonioz De Gaulle qui ont œuvré à cette conquête des droits de tous pour tous. Un combat toujours recommencé contre la misère et l'exclusion sociale.

C'est porté par cette exigence que nous nous sommes battus pour que cet avis soit à la hauteur des enjeux et ne se contente pas de lieux communs et de bons sentiments...

Il comporte toujours des manques :

- l'analyse du non-recours aux droits reste superficielle. Il faut que le CESE s'y penche sérieusement ;
- le droit à l'emploi ne peut se résumer aux territoires zéro chômeur ou à l'insertion sociale. La logique aurait imposé une politique volontariste de lutte contre le chômage et de création de vrais emplois et non de « bullshit-jobs » comme c'est le cas dans les pays qui affichent des taux de chômage bas avec une pauvreté très haute comme l'Allemagne ou les États unis...En France, le nombre de travailleurs pauvres augmente et le pouvoir appauvrit encore les chômeurs dont la moitié de ceux qui touchent, reçoivent moins de 500 euros par mois !

Cet avis se veut volontariste sur l'éradication de la pauvreté et nous en sommes d'accord mais, sans oser parler du financement.

Or, alors que le pouvoir tente de faire de nouvelles économies avec le RUA, les dividendes ont battu de nouveaux records cette année à 51 milliards d'euros soit 10 % de plus qu'en 2017 : C'est cet argent qu'il faut aller chercher pour éradiquer la pauvreté ici et ailleurs.

À force d'insistance, nous avons pu faire entrer dans cet avis quelques avancées comme la réquisition des logements vacants dans les zones tendues.

Nous avons fixé un objectif à 2030, comme la France s'y est engagée pour l'éradication de la grande pauvreté.

Nous avons collectivement fait bouger le curseur vers un minimum social à 855 euros hors allocations logement et prestations familiales ! Reste la volonté de n'avoir aucun minima social en dessous du seuil de pauvreté.

Nous avons rappelé la France à ses obligations d'un accueil dans la dignité des demandeurs d'asile

Nous saluons l'idée d'une loi de programmation, mais aussi la reconnaissance, la valorisation du travail social et l'expertise des travailleurs sociaux.

Nous apprécions la volonté de renforcer les moyens des Caisses d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole. Mais, Il reste cependant beaucoup à faire dans le contrôle des politiques mises en œuvre au plan départemental pour garantir l'égalité des droits sur tout le territoire...

Ce texte va dans le bon sens, la CGT l'a voté. Mais, il exige une mobilisation générale et permanente à laquelle le CESE doit s'employer pour que vienne le temps de l'effectivité des droits réels pour toutes et tous...